

Présentation de l'AJAK

L'AJAK, Association pour le Jumelage Andrézy - Korgom (Niger).

L'association a été créée en avril 2000

Korgom est situé dans la zone sahélienne du Niger, à environ 800 km à l'est de Niamey et à 9 km de la frontière du Nigeria.



Son but est d'établir et de favoriser dans le cadre d'un jumelage coopération des relations d'amitié et d'échange.

Nous ne sommes pas une association humanitaire, nous préférons faire de l'aide au développement dans le cadre de la coopération décentralisée, en évitant le plus possible de faire de l'assistanat.

Korgom en quelques photos



Le palais du chef



Habitat traditionnel



Vue sur les greniers à mil



Le supermarché de Korgom

Nos actions depuis la création de l'association

2001, à la signature de la charte du jumelage, nous avons fait parvenir un véhicule au dispensaire, en effet j'avais constaté, lors d'un précédent voyage, qu'en cas d'urgence, le patient partait sur une charrette pour l'hôpital le plus proche, Tessaoua à 70 km. Il était fréquent que la personne décède pendant le trajet.





Ambulance locale



Véhicule offert au dispensaire

Nous avons aussi financé la réfection de la toiture des chambres d'hospitalisation (pendant les saisons des pluies, les malades étaient évacués car la toiture fuyait).



Chambres d'hospitalisation avant



Après

2004, nous avons équipé le dispensaire d'une table de gynécologie, de petit matériel, d'un groupe électrogène et de médicaments.



Mars 2005, mise en place des micro crédits, achat de deux pressoirs manuels pour la fabrication de l'huile d'arachides.



Juillet 2005, l'AJAK est intervenu en faisant un appel aux dons qui a été au-delà de nos espérances, plus de 70 donateurs d'Andrésy et de toute la région s'étaient manifestés apportant 3 600 €. La municipalité a aussi répondu à notre appel en accordant 9 000 € de subvention et l'AJAK pour 1 120 €. Au total, nous avons récolté 13 720 €, ce qui a permis d'acheter sur place 20 tonnes de riz, 1 tonne de haricots, 1 tonne de farine de manioc, 400 kg de farine pour enfant (Misola) et 200 litres d'huile de fabrication locale. Nous avons décidé de vendre les céréales à prix très modéré et de faire une distribution gratuite aux plus nécessiteux et aux 400 enfants des écoles.





2006, construction de diguettes, l'objectif est de ralentir l'écoulement de l'eau de pluie, de recharger la nappe phréatique et de stopper l'érosion des terres agricoles.



L'oued pendant la pluie



Après, nous constatons l'érosion



Construction de diguettes



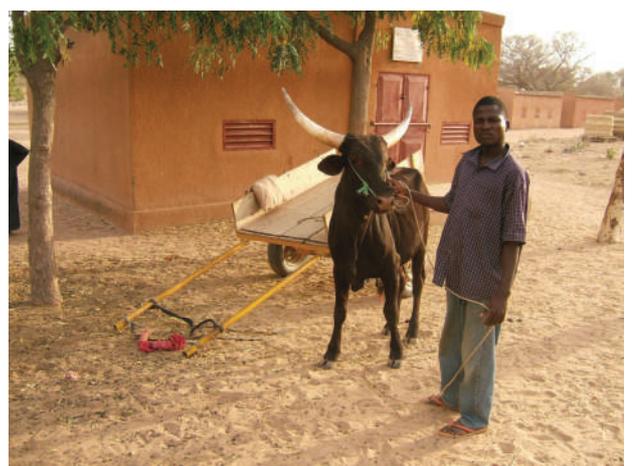
Après la pluie

2007, mise en place des micro- crédits.

Le but est de mettre en place le financement de micro crédits individuels pour permettre aux habitants de Korgom qui n'avaient pas la possibilité financière de le faire, d'investir dans l'achat d'un mouton (MAC), d'une charrette ou d'un boeuf.



28 moutons, 3 veaux et 15 personnes



2008, construction d'une banque céréalière

Ce bâtiment nous sert à stocker des céréales, nous serons beaucoup plus réactifs en cas de pénurie alimentaire, les plus démunis pourront ainsi s'approvisionner à un prix raisonnable.



Envoi de livres pour le collège de Korgom



2009, installation d'un groupe électrogène de secours.

Le forage fonctionnait avec un seul groupe électrogène, le village n'étant pas desservi en électricité. Lorsque ce groupe tombait en panne, et cela était souvent le cas, la population se trouvait privée d'eau potable pendant plusieurs semaines.





2009/2010, construction de trois chambres d'hospitalisation.



2010, construction de latrines



2011, Construction d'un auvent aux nouvelles chambres d'hospitalisation



VENTE DU MIL A KORGOM (Août 2011)



La tia

Vente à prix modéré : 250 F CFA (0,38 €) la tia (environ 2,5 kg)
Pour les nécessiteux : 50 F CFA (0,08 €)

Discours des dix ans du jumelage



Serge GRANIER Président de l'AJAK

Le 15-10-2011

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

Discours de M. Serge Granier, Président de l'AJAK

Bonjour,

A l'occasion du dixième anniversaire du jumelage entre Andrésey et Korgom au Niger, nous sommes particulièrement heureux et fiers d'accueillir trois de nos amis nigériens : Monsieur MOUSSA BAOUCHI AYOUBA maire de Korgom, récemment élu.

Monsieur MALAM SANI YACOUBA président de l'ARCK (Association des ressortissants du Canton de Korgom) qui est un ami de longue date.

Et Monsieur TOUNAO AMADOU président de l'ONG Hadinkay qui est l'un des partenaires locaux de l'AJAK.

Nous regrettons que le chef traditionnel Monsieur ADO KORGOM DOUNA ne puisse être présent parmi nous, et le remercions de son accueil lors de chacun de nos voyages.

Nous avons envisagé, avec la population de Korgom, pour fêter les 10 ans du jumelage Andrésey-Korgom, de planter des arbres en présence de membres de l'Ajak et du maire d'Andrésey.

Malheureusement, nous avons dû renoncer à ce projet, la situation au Niger étant trop risqué.

Alors, comme nous ne pouvions aller à eux, nos amis de Korgom sont venus à nous !

Korgom est un petit village traditionnel d'environ 4 600 habitants, situé à 800 km à l'est de Niamey et proche de la frontière nigériane.

Comme la plupart des petites villes du pays, Korgom est confrontée à de nombreuses difficultés dues à l'approvisionnement en eau insuffisant, à l'absence d'électricité, de moyens scolaires, une situation sanitaire parfois préoccupante... et régulièrement le spectre de la crise alimentaire principalement dû au climat.

C'est dans ce cadre, à quelques-uns, et bien aidés par nos amis du jumelage Conflans-Tessaoua, que nous avons décidé de créer l'AJAK.

Notre association a pour but d'établir et de favoriser, dans le cadre d'un jumelage coopération, des relations d'amitié et d'échange entre les habitants, les associations et les institutions d'Andrésey et de Korgom.

Nous ne faisons surtout pas de l'assistanat mais nous aidons au développement du village en collaboration avec ses habitants.

Déjà dix ans... Que de chemin parcouru depuis la création du jumelage. Des rencontres, des projets, des réalisations en accord avec la population et surtout dans le respect des coutumes locales.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples de réalisation :

- Un véhicule pour le dispensaire afin de transporter les malades à l'hôpital le plus proche,
- La fourniture de matériels pour le dispensaire,
- La construction de trois chambres d'hospitalisation qui permettent d'accueillir les patients dans de meilleures conditions,

- La construction de latrines,
- La fourniture de livres pour la création d'une bibliothèque,
- Une banque céréalière pour pallier les années difficiles,
- La construction de diguettes pour domestiquer l'écoulement des eaux de pluies, et éviter ainsi l'érosion des sols,
- La sécurité de l'approvisionnement en eau avec, notamment, l'installation d'un groupe électrogène de secours pour le forage afin d'assurer la continuité de la fourniture.
- La mise en place d'un système de microcrédits créateurs de revenus (financé par une centaine de prêteurs).

Parlons maintenant des projets... Ne vous inquiétez pas je ne les citerai pas tous.

En vrac : construction d'une nouvelle classe, des latrines pour les écoles, d'un château d'eau, des bornes fontaine, du matériel supplémentaire pour le dispensaire.

La liste n'est pas exhaustive, et les 10 prochaines années seront encore très intenses.

Car vous devez bien vous douter que la mise en place de tels projets nécessite des financements.

Je tiens donc à remercier tous les adhérents et les donateurs, particuliers ou associations.

Je remercie également le maire, M. Ribault dont le soutien ne s'est jamais démenti, le conseil général des Yvelines avec lequel nous entretenons les meilleures relations et nombre de partenaires privés.

Merci de votre attention et longue vie à tous les jumelages.

Serge Granier

Discours des dix ans du jumelage



Monsieur Moussa BAOUCHI AYOUBA Maire de Korgom

Le 15-10-2011

Monsieur le gouverneur de la région de l'île de France,

Monsieur le Préfet du département d'Yvelines,

Monsieur le sous-préfet de Saint Germain-en Laye,

Monsieur les députés nationaux,

Monsieur le Maire d'Andrézy,

Messieurs les conseillers municipaux,

Messieurs les représentants des services techniques,

Messieurs les responsables des ONG et association de développement,

Messieurs les invités,

Mesdames et Messieurs,

Chers Participants,

Nous avons l'honneur de prendre la parole au nom de tous les habitants de la commune de Korgom aux noms desquels nous sommes parmi vous, pour célébrer le 10^{ème} anniversaire du jumelage de la ville d'Andrézy (France) et la ville de Korgom (Niger).

Nous aurions voulu que cette célébration ait lieu à Korgom, mais malheureusement à cause des problèmes d'insécurité n'a pu se tenir. Mais ce n'est que partie remise.

Mesdames et Messieurs,

Dix (10) ans se sont déjà passés que le jumelage, Andrézy, Korgom était scellé ; Certes c'est peu dans l'histoire d'un jumelage, mais beaucoup de choses ont été faites au profit de Korgom.

On peut citer entre autre :

- **La construction des diguettes autour de la ville de Korgom,**
- **La construction d'une banque céréalière dans la ville de Korgom et le renouvellement du stock chaque année,**
- **L'achat et l'installation d'un 2^{ème} groupe électrogène servant à pomper l'eau du forage qui alimente la ville.**
- **Plusieurs opérations d'embouche ovine au profit des groupements féminins,**
- **Appui en fournitures scolaires,**
- **Appui en médicaments et autres consommables médicaux,**
- **Construction d'un bloc d'hospitalisation dans le centre sanitaire de Korgom,**

- Construction d'un bloc de latrines dans le centre sanitaire de Korgom,
- Appui en vivre lors des famines,
- Construction d'un auvent au bloc d'hospitalisation du centre sanitaire de Korgom,
- Vente des céréales à prix très bas chaque année,
- Etc.
- Un autre fait marquant, c'est les visites que les délégations d'Andrésy entreprennent de temps en temps à Korgom, sous la direction du président de l'AJAK Serge Granier, visites au cours desquelles des échanges culturels ont été organisés.

Vous voyez chers participants que la liste est longue.

C'est en reconnaissance à toutes ses activités réalisées que la population de la commune et en particulier les habitants de la ville Korgom, m'ont chargé de vous dire merci! merci! merci.

Il faut rappeler que toutes ces activités ont été réalisées par l'intermédiaire de l'ONG Solidarité Hadinkay que nous saluons vivement et dont le président est présentement parmi nous.

Mesdames et Messieurs,

Les préoccupations d'une commune sont multiples et variées surtout pour des communes jeunes comme celle de Korgom. En effet, la commune de Korgom a été créée par la loi n° 2002-14 du 11 Juin 2002. Elle couvre une superficie de 582 km² et a une population estimée à 50 412 habitants en 2010 en majorité jeune.

La ville de Korgom chef-lieu de la commune du même nom, est entourée des collines ce qui entraîne des ruissellements des eaux de pluie provoquant de inondations qui engendrent des dégâts énormes sur les habitations, les champs de mil et l'environnement.

L'agriculture, l'élevage et l'artisanat constituent les principales activités économiques des habitants de la commune.

Les ressources financières de la commune quant à elles sont :

- Les taxes perçues sur 2 marchés ruraux,
- Les impôts et autres taxes de voirie.

Ces recettes sont très insuffisantes par rapport au grand défi de lutte contre la pauvreté où tout est prioritaire dans la commune.

C'est pourquoi l'appui extérieur est nécessaire et indispensable.

Ainsi nous souhaitons que l'AJAK continue à aider la population de la ville de Korgom et au-delà toute la population de la commune dans divers domaines surtout cette année 2011 où les récoltes ne seront pas bonnes accompagnés des inondations qui ont détruits les maisons et les champs de culture.

Nous souhaitons également que le jumelage va au-delà de la ville de Korgom pour couvrir toute la commune.

Aussi nous voulons que des moyens logistiques soient mis à la disposition de notre ONG pour mieux encadrer et superviser les activités.

Mesdames et Messieurs,

Sans abuser de votre temps, permettez-moi encore de dire merci aux initiateurs et acteurs de ce jumelage.

Vive la coopération décentralisée,

Vive la coopération entre le Niger et la France,

Vive le jumelage Andrésy Korgom,

Merci, de votre attention. /.

Le Maire

CONSTRUCTION D'UNE CLASSE DE PRIMAIRE A KORGOM

2011 / 2012



INAUGURATION PAR LE MAIRE DE KORGOM



CONSTRUCTION DES LATRINES

Ecole primaire

MARS/MAI 2013



MAI 2013



BAPTÊME DU BLOC D'HOSPITALISATION DE KORGOM



Le 2 août 2013, les ressortissants de Korgom ont baptisé le bloc d'hospitalisation du CSI de Korgom construit par l'AJAK « pavillon Serge GRANIER » en mémoire à cet initiateur du jumelage et pour les différents services rendus.



Le maire de Korgom, « Moussa BAOUCHI AYOUBA »



CONSTRUCTION DU CHÂTEAU D'EAU

JANVIER 2014





LIVRAISON DE LA CUVE

Mars 2014





BANQUE CÉRÉALIERE (vente 2014)



CONSTRUCTION DES LATRINES AU CEG EN 2014





LATRINES DU CEG (Septembre 2014)

